

# Réduisez vos charges grâce au mécénat

## Dossier de partenariat

En soutenant l'**Université du Temps Libre de Lille**, vous contribuez directement à une **mission d'intérêt général** : rendre la culture, la découverte ainsi que **le savoir universitaire accessibles à tous**, dans la convivialité.

Votre **mécénat** renforce le lien social, favorise l'accès à la connaissance et participe au dynamisme culturel du territoire tout en offrant à votre entreprise un **avantage fiscal** significatif.

**Ensemble**, faisons rayonner la **culture** et favorisons le **lien social** dans la **métropole lilloise**.



 Geoffroy LHERBIER

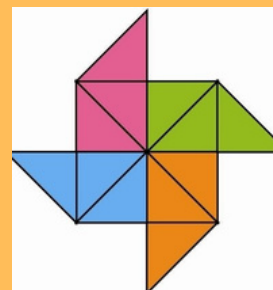
 [UTL Lille](#)

 [coordination@utl-lille.fr](mailto:coordination@utl-lille.fr)

 FB ou INsTA

 06 49 47 82 02

Université du Temps Libre  
Maison des Associations  
27 rue Jean Bart - 59000 Lille





# Notre association

L'**université du Temps Libre de Lille** est une Association Loi 1901 fondée en 1992 en partenariat avec les universités de Lille.

Sa raison d'être est de **proposer des savoirs** par la **culture**, par la **participation active** d'un large public à une société en constante et rapide évolution.

Elle est **ouverte à tous**, quelle que soit leur formation initiale, sans restriction d'âge, de diplôme, de localisation géographique et les tarifs sont adaptés en fonction des revenus.

Forte de **850 adhérents**, elle s'adresse à ceux qui peuvent se rendre disponibles en cours de journée : retraités ou en passe de l'être, demandeurs d'emplois, étudiants et tant d'autres.

Implantée à Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq, l'Université du Temps Libre rayonne dans la **MEL** et fédère un public varié et engagé souhaitant bénéficier d'une culture de bon niveau. Grâce à son programme annuel riche de **conférences**, **ateliers** et **sorties culturelles**, l'UTL de Lille est un espace de curiosité, d'apprentissage continu et de rencontres favorisant l'**ouverture d'esprit** et le **lien social**.

Selon la convention qui nous unit à l'université, la **gouvernance** de l'association est assurée par un **collège auditeurs** et un **collège universitaire**.

Tous les trois ans, en alternance, un président ou une présidente issu du collège auditeurs ou universitaires, est élu par les membres du Conseil d'administration.

Il ou elle est supplée par un ou une vice-présidente pour le collège universitaire et un ou une vice-présidente pour le collège auditeurs, également élus par le CA.

Au moins deux fois par an, un **rapport moral et financier** est présenté en **assemblée générale**.





# Nos activités

L'**Université du Temps Libre de Lille** s'adresse à toute personne désireuse d'accéder à la culture, à la connaissance et au débat grâce à sa proposition de **conférences, d'ateliers et de sorties**.

Le programme annuel est édité en version papier à 1000 exemplaires distribués aux adhérents et mis à disposition sur le stand de l'UTL lors des manifestations telles que la Braderie de Lille, les forums des Associations de Lille et de Villeneuve d'Ascq. Il est également en ligne sur le site Internet.

Pour l'année universitaire 25-26



**100**  
**Conférences**

Des intervenants experts dans leur domaine viennent partager leur savoir en science, littérature, histoire, art, religions... Deux cycles thématiques annuels sont proposés, cette année ce sont « Polar et Société » et « La transmission du savoir ». Les abonnés détenteurs d'un Pass Illimité leur ouvrant droit à toutes les conférences bénéficient d'un accès en replay.



**30**  
**Ateliers**

Pour découvrir ou approfondir ses connaissances

- > en langues étrangères : anglais, allemand, espagnol, italien, grec, espéranto
- > en culture générale : actualités-culture, histoire de l'art, littérature, philosophie et société, Sciences Sociales,...
- > en pratiques artistiques : chant choral, écriture, théâtre, musicologie
- > en numériques : mise en forme d'un texte, retouche photo, Internet et la géologie, achats sur Internet, ...



**15**  
**Sorties**

A la demi-journée ou à la journée pour aller à la rencontre des sites remarquables et participer aux manifestations d'envergure. Visite guidée du Lycée Gustave Eiffel à Armentières, Panorama à Tourcoing, la ville de Gravelines, Imprimerie de la Voix du Nord, Kandinski au Lam...



# Devenons partenaires



## Comment ?

### > Par le versement d'un don en numéraire

L'Université du Temps Libre de Lille est une association non lucrative d'intérêt général à caractère culturel habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une **réduction d'impôt** pour le mécène.

### > Par un transfert de compétences

Vous pouvez **animer** gracieusement des ateliers (culture générale, informatique, langue...), des conférences (en lien avec votre savoir-faire, l'histoire de l'entreprise...), des visites (de vos locaux, installations...).

Ou, l'un de vos collaborateurs nous **aide** ponctuellement pour un besoin spécifique (site Internet, juridique, communication...)

### > Par un don en nature :

#### **Mise à disposition de salles**

- pour nos **ateliers** de 4 à 110 adhérents d'une durée de 1h30 à 3h, se déroulant du lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 17h. Exemple : atelier d'allemand **hebdomadaire** le jeudi de 14h à 17h pour 10 personnes ou atelier de sciences sociales **mensuel** le mardi de 15h à 17h pour 35 personnes. Nous proposons trente ateliers.

- ou pour des **conférences** de 2 à 3 heures (selon la jauge proposée) en après-midi ou en soirée.

**Mise à disposition de véhicules de transport collectif avec chauffeur** de 10 à 40 personnes pour les sorties réalisées dans les Hauts-de-France.

...d'autres propositions ? Parlons-en !

Nous pouvons vous proposer des **conventions types ou sur-mesure**.

Contactez Geoffroy Lherbier 06 49 47 82 02



# Ce que votre entreprise gagne en devenant mécène

## \* Une réduction d'impôt

Que votre entreprise soit soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR), la réduction d'impôt accordée vient en soustraction du montant d'impôt dû lors de l'année du don.

La réduction d'impôt est de

**60% du montant du don  
pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 €  
40% pour la part du don supérieure à 2 000 000 €**

Lors de votre don, l'UTL vous remet un reçu fiscal. En cas de dons multiples, nous pouvons établir un reçu unique. Ce reçu doit être présenté à l'administration fiscale afin d'attester de la réalité du ou des dons.

## \* De la visibilité

En devenant mécène de l'Université du Temps Libre, vous associez votre image à une initiative reconnue pour la **qualité** de ses **propositions culturelles**.

En faisant figurer votre **logo** sur nos **supports de communication**, votre entreprise gagne en visibilité auprès d'un public large et engagé.

Ensemble, nous partageons des valeurs d'ouverture, de transmission de savoirs et de lien social.

## \* De la RSE

Soutenir notre projet, c'est inscrire concrètement votre entreprise dans une démarche RSE porteuse de sens.

- En favorisant l'**accès à la culture et au savoir** pour tous
- En créant des **espaces d'échange et de réflexion**
- En encourageant l'**ouverture d'esprit** et le développement personnel
- En maintenant le **lien social**



# Nos vous offrons

Nous cultivons une relation partenariale basée sur la confiance, la transparence et le respect des engagements, avec pour ambition commune de **faire grandir la culture et le lien social sur notre territoire.**

Ensemble, nous construisons un partenariat porteur de sens, votre mécénat valorise votre **engagement citoyen** tout en contribuant au rayonnement de nos actions utiles et ancrées durablement dans la vie culturelle locale.



## Mention de votre logo sur nos supports de présentation papier

1000 programmes annuels format 15x21 cm, mention à la page Partenaires  
10 affiches générales, votre logo en bas de page  
10 affiches pour la conférence inaugurale, votre logo en bas de page  
> visibilité sur les stands de l'UTL lors de la Braderie de Lille, des Forums des Associations, à la Maison des Associations de Lille...



## Mention de votre logo sur nos supports digitaux

1 site internet, xx vues annuelles (à déterminer)  
10 newsletters annuelles envoyées à 1500 personnes, taux d'ouverture de 73% en moyenne



## Possibilité de co-construire un projet spécifique

Conférence thématique, action culturelle... où nous réserverons des places pour vos collaborateurs.

Besoin de plus d'informations ?

Contactez Geoffroy Lherbier 06 49 47 82 02

# Nos Partenaires

Rejoignez-nous !  
Nous serions ravis d'échanger avec vous pour imaginer un partenariat sur mesure.

## INSTITUTIONNELS



## CULTURELS



## ASSOCIATIFS

### Offrez l'UTL à vos collaborateurs lors des départs à la retraite

Grâce à la Carte Cadeau, vous proposez de la culture et du partage, un cadeau utile, original et porteur de sens. Nous pouvons personnaliser la carte avec votre logo.

#### A vous de choisir !

- Le pack adhésion + conférences (5 conférences ou accès illimité)  
Ou
- Le pack adhésion + un atelier



Geoffroy LHERBIER

06 49 47 82 02

coordination@utl-lille.fr

UTL Lille  
FB ou INsTA

Université du Temps Libre  
MDA - 27 rue Jean Bart  
59000 Lille



Université du temps libre